/ Pour un projet co-construit avec les acteurs du territoire

Plaine d'avenir 78 s'engage à créer une dynamique locale autour de projets pour :

/ préserver les espaces ouverts, les paysages, la biodiversité, et le patrimoine de la plaine,
/ participer à la promotion de l'agriculture locale et favoriser son maintien,
/ créer du lien entre les habitants, les agriculteurs et leur territoire...

Plaine d'avenir 78 est soutenue par :

île de France

boucledelaseine COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Île de France

FONDATION DE FRANCE

île de France Agence des Espaces Verts

/ Notre périmètre d'actions

Il est constitué de la plaine agricole et des espaces naturels, notamment en bord de Seine, de Montesson, Carrières-sur-Seine, Sartrouville, le Mesnil-le-Roi et des alentours.

Plaine d'avenir 78

1, rue Pierre-Louis Guyard
78360 Montesson
Présidente : Nicole Bristol
Animatrice : Charlotte Conrath
Tél. : 07 62 40 14 98
Site : www.plainedavenir78.org
E-mail : plainedavenir78@hotmail.fr

lagouache.com

impression mai 2014

PLAINE D'AVENIR 78

Association
pour la préservation et la valorisation
des espaces agricoles et naturels
et un développement durable
dans la plaine agricole
de Montesson / Carrières-sur-Seine
et des territoires alentours

©CAUE78

/ Nos missions

L'association a pour objet :

/ d'étudier, proposer et réaliser des actions pour **préserver et valoriser à long terme les espaces et les activités agricoles et para-agricoles ainsi que les espaces naturels** dans la Plaine dans le cadre des objectifs d'un développement durable ;

/ de réfléchir, étudier, formuler des propositions aux pouvoirs publics et notamment aux instances communales et intercommunales en vue d'**un projet de territoire agriurbain construit en concertation** avec les différents acteurs ;

/ de promouvoir le développement de la biodiversité dans les communes de la Boucle de Montesson et alentours qui adhèrent à l'association.

/ Nos moyens d'actions

L'association se donne les moyens :

/ de créer et organiser un espace de dialogue et de concertation entre l'ensemble des parties prenantes,

/ de réaliser, ou faire réaliser toute étude conforme à la réalisation de son objet,

/ d'organiser toute action de communication nécessaire,

/ de mettre en oeuvre, seule ou en partenariat, tout projet ou action concourant à la réalisation de son objet.

/ Les adhérents

Les membres adhérents de Plaine d'avenir 78 sont regroupés en 3 collèges

/ **Le collège des acteurs économiques :** professionnels agricoles, propriétaires.

/ **Le collège « vie civile » :** associations et particuliers qui contribuent notamment à l'animation, la protection et la défense du territoire.

/ **Le collège des élus** représentant leurs communes (Montesson, Carrières-sur-Seine, Sartrouville, le Mesnil-le-Roi, Houilles, le Vésinet).

/ Pour adhérer :

/ Vous pouvez nous écrire à
plainedavenir78@hotmail.fr
Les adhésions sont soumises à l'accord du Conseil d'administration de l'association.
/ Cotisations :
Personnes morales : 30€ minimum
Personnes physiques : 10€ minimum